VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Par ERNEST A. CARRERE. Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE

UN COTTAGE NET ET SIMPLE

1332 RUE SPAIN

entre les rues Urquhart et Villere

Jeudi, le 17 Juillet 1913 à Midi

à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Succession de John S. Barattini.
No. 104,516—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur —Bureau 808 rue Perdido — JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et à un ordre fait et daté signé le 10 juin 1913 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, je procéderai à la vente à l'enchère public de la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 514, borné par les rues Spain, Urquhart, Villeré et Maudeville, désigné comme le lot No. 18 sur un plan par F. D. Seghers, voyer, daté du 15 janvier 1901, une copie duquel est annexé par un acte devant J. F. Meunier, notaire public, le 16 février 1901; lequel lot de terre d'après le dit plan, mesure 33 pieds de face sur la rue Spain, par une profondeur entre lignes parallèles de 118 pieds, 2 pouces et 3 lignes, commençant à une distance de 55 pieds 2 pouces et 4 lignes du coin des rues Spain et Villeré. Les améliorations sont connues par le No. 1332 rue Spain et comprend le cottage en bois et couvert en ardoise, ayant des galeries de côté et en arrière, vestibule, six chambres, égouts et conduit d'eau.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur assumant la taxe de 1913 et payant l'acte de vente devant H. L. Loomis, Jr., notaire public. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour compte du prix d'achat.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur, 808 rue Perdido.
SUTHON & LOOMIS, Avocats.
juin4,11,17,24,juillet3,10,17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

M. Picheloup vs. S. Dedebaut.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 57,089 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Juge Val J. Stentz, de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt Nos. 727 à 729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 22 juillet 1913, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un cheval.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orleans.
W. YOUNG,
Avocat pour le demandeur.
juillet—13,18,22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Geo. Rohm vs. F. W. Moss.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No. 57,492 — En vertu d'un writ de fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt Nos. 727 à 729 rue St. Louis entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 22 juillet 1913, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lavabo et miroir, une toilette et miroir, deux berceuses, une toilette et miroir, un buffet, deux chaises, un réfrigerateur, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orleans.
K. V. RICHARD,
Avocat pour le demandeur.
juillet—13,18,22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Septième District, portant le numéro municipal 7813 rue Zimple (dans l'Ilet des rues Fern, Burdette et Oak.).

Citizens' Homestead Association vs. F. P. Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,181 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 14 août 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, étant l'Ilet No. 37-B, maintenant l'Ilet No. 131, borné par les rues Fern (anciennement Washington), Burdette, Zimple et Oak, d'après un plan de H. Mollhausen, voyer, daté le 25 août 1866, lequel terrain est désigné comme le No. 4 sur un plan de Wm. H. Williams, voyer, daté le 2 février 1871, et attaché à un acte de vente de Temme à Evans, passé devant le recorder de la paroisse de Jefferson à la date du 7 mars 1871, et d'après le dit plan de Williams, mesurant trente pieds de face sur la rue Zimple par cent vingt pieds entre lignes parallèles et est formé de certaines parties à l'arrière de chacun des lots 1, 2, 3 et 4 comme le dit plan de Mollhausen.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
E. B. ELLIS,
Avocat pour le demandeur.
juillet—11,12,18,25août—1,8,14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Deuxième District, portant le numéro municipal 1932 rue Iberville (anciennement Douane), entre les rues Roman et Prieur.

Leopold M. Layman vs. James Jemison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,724 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 31 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages, dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Douane (maintenant Iberville), Roman, Canal et Prieur, désigné par le No. 14 de l'Ilet No. 63 d'après un croquis dressé par Pilié le 1er mai 1840, et déposé dans le bureau de D. L. McCay, ancien notaire dans cette ville; le dit ilet est aussi désigné par le No. 215 sur un nouveau plan de la ville et le dit lot de terre mesurant vingt sept pieds de face sur la rue Douane (maintenant Iberville) par cent six pieds huit pouces de profondeur.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
PITCHE & ROGERS,
Avocats pour le demandeur.
juin27,28juillet3,11,18,25,30,31

Par DANZIGER & TESSIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.

Mme Isabella Garey, épouse de C. A. Hermanson, vs. Mme Georgiana Garey, épouse de Charles Reaney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,217 — Par DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet — JEUDI, 7 août 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue à enchère publique en vertu d'un jugement signé le 24 juin 1913 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la cour ci-devant mentionnée, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un simple et un double cottage, désignés par les Nos. 228 230 et 232 rue Olivier, situés dans la Paroisse d'Orléans sur la rive droite de la rivière Mississipi en face de la ville, étant une partie d'une certaine étendue de terre communément appelée la propriété "Gosselin," et désignée comme terrains Nos. 8 et 9 de l'Ilet No. 2 maintenant l'Ilet No. 31 sur un plan par A. D'Hémécourt, voyer, le 8 avril 1853, et déposé pour référence dans le bureau de Chiapella, notaire en cette ville; le dit carré est borné par les rues Delaronde, Vallette (anciennement Gosselin), l'avenue Pelican (anciennement Peter) et la rue Olivier et les dits terrains s'attenant l'un à l'autre et mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Olivier par une profondeur de 160 pieds, entre lignes parallèles.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant au choix de l'acquéreur; la balance s'il il y en a payable en 1 et 2 ans, garantie par des billets portant intérêt au taux de 7 pour cent per annum, à date de l'adjudication et garantie par lien et privilège de vendeur et par hypothèque spéciale sur la propriété vendue; l'acte de vente aura le pacte de non aliénando; une clause qui pourvoie pour une vente sans estimation et 10 pour cent pour frais d'avocat en cas de procès pour exiger le paiement des dits billets; et toutes les autres clauses contenues dans les actes de vente; l'acquéreur doit assumer le paiement au delà du prix de l'adjudication de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1913, et doit déposer entre les mains de l'encanteur dix pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication. L'acte de vente est aux frais de l'acquéreur, devant Charles I. Dénéchaud, notaire public.

W. J. HENNESSEY,
A. J. ROSSI, Avocats.
juillet—6,13,20,27août—3,7

ANNONCES JUDICIAIRE

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le numéro municipal 1926 rue Annette, entre les rues Joséphine et Celestine.

Ideal Savings & Homestead Association vs. Mme Herminia Mouton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,809 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 24 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 50, borné par les rues Annette, Joséphine, Celestine et Nouveau St. Bernard, le dit terrain désigné par le numéro sept et mesure trente et un pieds onze pouces et une ligne de face sur la rue Annette, par une profondeur de cent vingt huit pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WN. A. WENCK,
Avocat pour le demandeur.
juin21,22,27juillet3,11,18,23,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Sixième District, formant les coins de l'avenue Peters et de la rue Saratoga, portant le numéro municipal 1900 avenue Peters.

Amelia Fischer vs. Louis R. Hoover.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,717 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par l'avenue Peters et les rues Octavia, Saratoga (anciennement St. Patrick) et Franklin (anciennement St. David) étant l'Ilet No. 532 (anciennement No. 62) sur un plan de Buckerville, fait par Buisson et Thompson, voyers, daté le 23 mars 1849; les dits terrains sont désignés par les numéros onze et douze, d'après un croquis et certificat du voyer par D. M. Brosman, D. C. S., daté le 21 septembre 1899, une copie duquelle est annexé un acte d'achat devant G. C. Walshe, notaire public, de la propriété ci-décrite daté le 26 juin 1900, d'après lequel croquis, chaque terrain mesure vingt cinq (25) pieds six (6) pouces et cinq (5) lignes de face sur l'avenue Peters par une profondeur entre lignes parallèles de cent trente cinq pieds, les dits terrains s'attenant l'un à l'autre et le terrain No. 12 formant le coin de l'avenue Peters et la rue Saratoga.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ARTHUR B. LEOPOLD,
Avocat pour le demandeur.
juin13,14,20,27juillet3,11,17.

VENTES A L'ENCAN

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.

De cottages simples et doubles, coins commerciaux et terrains pour bâtisses dans des localités rehaussées et profitables.

Succession d'Alexander S. Swanson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 92,881 — Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet — JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 9 juin 1913 et signé le 13 juin 1913 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la sus-dite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Le coin commercial, No. 5727, aux coins de la rue Magasin et de l'avenue Nashville, comprenant une bâtisse en bois d'un étage pour magasin et résidence sur un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Magasin, Camp et Arabella et l'avenue Nashville, désigné par la lettre B d'après un croquis d'arpentage par J. W. T. Stephens, C. E., daté le 21 mai 1913, et mesurant conformément quarante (40) pieds quatre (4) pouces de face sur la rue Magasin, quarante (40) pieds huit (8) pouces quatre (4) lignes de largeur à l'arrière quatre (4) lignes de largeur à l'arrière ligne, par cent vingt pieds de profondeur et faisant face à l'avenue Nashville et entre les lignes parallèles.

2. Le cottage double en bois d'un étage, Nos. 5723 et 5725 de la rue Magasin, contenant de chaque côté quatre chambres sur un certain terrain, situé dans le même district et l'ilet attenant la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre C, sur le dit croquis de J. W. T. Stephens et mesurant d'après le dit croquis trente neuf pieds deux pouces de face sur la rue des magasin, trente huit pieds quatre pouces six lignes de largeur à l'arrière ligne par cent vingt pieds de profondeur entre les lignes parallèles.

3. La bâtisse en bois d'un étage No. 817 avenue Nashville, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre A, connu le dit ci-devant plan par J. W. T. Stephens, et mesurant conformément a cela trente pieds de face sur l'avenue Nashville par cent vingt pieds de profondeur entre les lignes parallèles.

4. Un magasin et résidence d'un étage en bois No. 581 rue Joseph, coin de la rue Constance, avec deux étages en arrière, sur une certaine portion du terrain situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par la lettre A dans l'Ilet 148 sur un plan annexé à un acte passé devant J. D. Taylor, notaire public, le 19 mai 1888, et borné par les rues Constance, Joseph, Laurel et Octavia, laquelle dit portion de terre forme le coin des rues Constance et Joseph et mesure trente pieds de face sur la rue Joseph par quatre vingt dix pieds trois pouces de profondeur et de face sur la rue Constance, et se compose de la portion de face des lots vingt sept, vingt huit et vingt neuf.

5. Un cottage en bois d'un étage No. 1819 rue Cadiz, sur un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 453, borné par les rues Baronne, Dryades, Cadiz et Jena, désigné comme terrain No. 12 (du vieil Ilet No. 78) d'après un plan annexé à un acte passé devant A Peters, Jr., notaire défunt, le 8 mars 1890. Le dit terrain No. 13 attenant mesurant trente pieds de face sur la rue Cadiz par une profondeur de cent cinquante pieds.

6. Un cottage en bois d'un étage No. 2507 rue Jena, sur un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Jena, Freret et S. Robertson et l'avenue Napoléon, désigné par le No. 22 sur un plan d'arpentage par J. W. T. Stephens, C. E., daté 31 mai 1913, d'après lequel commence trente pieds du coin des rues Jena et Freret et mesure vingt neuf pieds et deux pouces de face sur la rue Jena, trente pieds de largeur sur l'arrière ligne, par cent cinq pieds de profondeur.

7. Un cottage en bois d'un étage No. 2511 rue Jena situé dans le même district et l'Ilet attenant à la sixième propriété et désigné comme une partie du terrain No. 21 sur le dit plan par J. W. T. Stephens, et mesurant conformément quinze pieds, dix pouces de face sur la rue Jena, quinze pieds de large sur l'arrière ligne par une profondeur de cent cinq pieds.

8. Un cottage en bois d'un étage No. 2513 rue Jena, sur un certain terrain situé dans le même district et ilet attenant à la septième propriété décrite, désignée comme une partie du terrain No. 21 d'après le dit plan par J. W. T. Stephens, et mesurant conformément quinze pieds sur la rue Jena par cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

9. Trois certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville désigné par le Nos. 16, 17 et 18 dans l'Ilet No. 604, borné par les rues Jena, Freret, Cadiz et Robertson. Lesquels dits terrains attenant l'un à l'autre mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Jena par cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan fait par D. M. Brosnan, arpenteur, le 21 novembre 1902.

10. Un cottage en bois d'un étage No. 7728 rue Olive, sur un certain terrain situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No. 11, dans l'Ilet No. 501, borne par les rues Olive, Fourchy, Lowerline (maintenant Bernadotte) et Morley (anciennement Lowerline). Lequel terrain commence à une distance de soixante huit pieds cinq pouces cinq lignes de la rue Bernadotte, et mesure trente et un pieds, six pouces de face sur la rue d'Olive par une profondeur de cent vingt pieds.

11. Deux certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville dans l'Ilet No. 503 borné par les rues Fern (anciennement Washington), Forshey, Short et Fifteenth (maintenant Olive), désignés par les Nos. 7 et 8, mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Fern (anciennement Washington), par cent sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, conformément au plan tiré par Cellas, architecte, janvier 1869.

12. Un certain ilet de terre désigné par le No. 14, situé dans la ville de New Covington, dans la paroisse de St. Tammany, Lne., borné par les rues First et Second, l'avenue Pittman et le boulevard Rome.

13. Un certain lot de terre situé dans la ville de Bay St. Louis, Miss., désigné par le No. 54, dans le troisième arrondissement.

CONDITIONS — Un tiers ou plus au comptant à l'option de l'acheteur, la balance à un an de crédit, représenté par billet de l'acheteur portant 8 pour cent per annum, l'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final et devant être spécialement assuré par lien de vendeur et billet d'hypothèques. Les actes de ventes et hypothèque devant contenir l'hypothèque d'usage et stipulations et le pacte de non aliénando, les clauses d'assurance et toutes les stipulations d'usage. Les loyers devant être réservés au vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente.

Tous les certificats requis en rapport avec le transfert de la propriété devant être au frais de l'acheteur. Les taxes dues et exigible en 1913 à être assumées par l'acheteur au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix de l'achat sera requis au temps de la vente. Les actes de vente devant Jerr. C. Wenck, notaire public, aux frais de l'achteur.

DART, KERNAN & DART,
RICHARD LYONS,
McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats.
juin15,22,29juillet6,13,17

E. A. ANDRIEU
SUCCESSEUR
JULES ANDRIEU
PROPRIETES FUNCIERES
STOCKS ET BONS
802 RUE PERDIDO
Membre de la New Orleans Stock Exchange
P. O. Boite 11 Nouvelle-Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE

BIJOUTERIE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No. 339 rue Carondelet — JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 9 juin 1913, et signé le 13 juin 1913, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession d'Alexander S. Swanson, No. 92,881, les objets suivants à savoir:

Une montre en or à simple boîtier, un cadran en or, un médaillon en or avec des diamants, une pièce d'or espagnole, année 1796.

800 actions minières "Vekol."

CONDITIONS — Comptant.

DART, KERNAN & DART, McCLOSKEY & BENEDICT et RICHARD LYONS,
Avocats. juillet—6,13,17

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme E. M. J. Schumann vs. Louis H. Schumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 88,178 — Division E — En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée Mme E. M. J. Schumann vs. Louis H. Schumann, dossier No. 88,178, dit ordre daté et signé 12 juin 1913, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 7 août 1913, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certain terrains de terre, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, qui s'y trouvent ou qui en dépendent de quelque façon, situé et étant dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans le carré No. 18 (faubourg de Greenville) borné par les rues Magasin, Chestnut (maintenant Audubon), Market (maintenant Meadow) et Walnut, lequel le dit terrain est désigné sur un plan par Pilié, voyer, annexé à un acte de partage entre la veuve et heritiers de Joseph R. Damonte, par un acte devant R. L. Tullis, ancien notaire le 19 avril 1897 par les numéros onze et douze et mesurent chacun, d'après le dit plan, trente pieds de face à la rue Walnut, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Terrain No. 11 formant le coin des rues Meadow et Walnut, le dit acte étant dûment enregistré dans le bureau de "Conveyance Office" pour cette paroisse dans le livre No. 223 folio 578.

CONDITIONS — Comptant; les ventes sont sujettes à tous les baux encore en vigueur. Les acquéreurs doivent payer les dépenses des actes de ventes devant Edouard F. Henriques, notaire, et au moment des adjudications, déposer 10 pour cent (sans intérêts et sans amende du prix de l'achat avec

J. Onorato
REAL ESTATE

Encanteur, 839 rue Commune.
HENRIQUES & DUCHAMP,
Avocats pour le demandeur.
juillet—6,13,20,27août—3,7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Premier District, portant les numéros municipaux 514 et 516 rue Salcedo, entre la rue Baudin et l'avenue Tulane.

French Market Homestead Association vs. Henry F. Baiser, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,757 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 686 borné par les rues Salcedo, Baudin, Gayoso et l'avenue Tulane, désigné par la lettre A sur un croquis du voyer, fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 18 de septembre 1910, annexé à et faisant partie d'un acte de vente de M. et Mme Cassius Foster, Sr., au French Market Homestead Association, passé devant John F. A. Hebel, notaire, daté le 24 octobre 1910, et mesurant en accord de cela trente deux pieds neuf pouces de face sur la rue Salcedo, par cent quatre vingt neuf pieds, huit pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le dit terrain A commencé à une distance de cent neuf pieds neuf pouces et six lignes du coin des rues Salcedo et Baudin, qui est formé d'une plus grande partie près de l'avenue Tulane, du terrain désigné par le No. 10 sur un plan par F. N. Tourne, le 7 de juin 1887, déposé dans les archives de Jas. Graham, ancien notaire, comme plan No. 152.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ARTHUR J. PETERS,
Avocat pour le demandeur.
juin—14,15,20,27juillet—3,11,16,17

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Edward Collins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,294 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Sarah Collins, veuve de Henry Van Solingen, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
NICHOLAS CALLAN, Avocat.
9juillet—9,13,18

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway New York
Branch Office 625 F St. Washington

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER,

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N.J.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.

The 'Allenburys' Foods

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois
NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois
NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.